

Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



Ministère chargé de l'écologie

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

Délai de réponse

Nom du signataire : _

Signature:

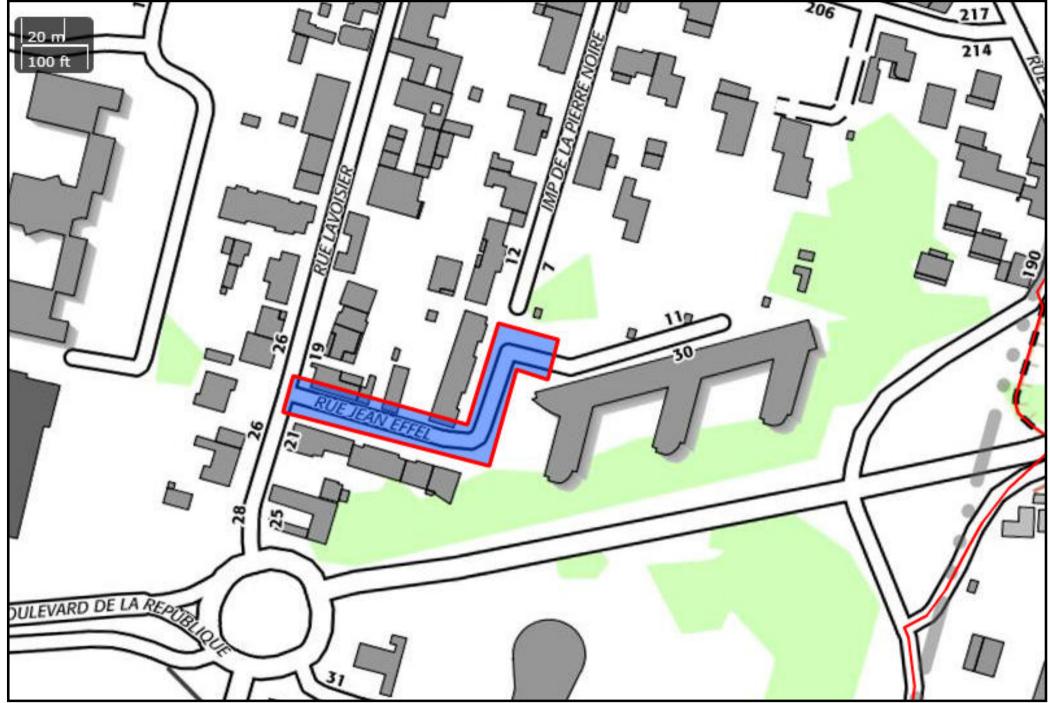
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

de l'écologie	(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 fé	vrier 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)
Délai de réponse	Exploitant :	VILLE DE LA ROCHELLE
Le destinataire est tenu de répondre à coute déclaration, même s'îl n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours s'ériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si 'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.	Destinataire: Complément d'adresse: Numéro / Voie: Lieu-dit / BP: Code Postal / Commune: Pays:	HOTEL DE VILLE 1,7,0,8,6 LA ROCHELLE FRANCE
DT (Déclaration de projet de travaux)	DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
N° consultation du téléservice : N° affaire du responsable du projet : Date de la déclaration : / / Responsable du projet, Responsable du personne morale		N° affaire de l'exécutant des travaux : $\frac{13490824}{2}$ Date de la déclaration : $\frac{24}{9}$
Responsable du projet	(1) : Champs facultatif	Exécutants des travaux (1) : Champs facultatifs
Dénomination: Pays: N° SIRET: Représentant du responsable du Dénomination: Complément / Service: N°: Voie: Lieu-dit / BP: Code postal: Commune: Personne à contacter: Tél.: Fax ₍₁₎ : Courriel ₍₁₎ :	projet	$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Emplacement du projet		Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)
$\begin{array}{llllllllllllllllllllllllllllllllllll$		Adresse $_{(2)}$: RUE JEAN EFFEL CP: $1.7.0.0.0$ Commune principale: LA ROCHELLE Nb de communes: (2): facultatif si emprise dessinée sur le téléservice
Souhaits pour le récépissé Souhaite recevoir le récépissé (cas de Mode de réception du récépissé souhaité : Si mode de réception par voie électronique Capacité d'impression des plans : Taille : Souhait de plans vectoriels : au form	e, précisez : Couleur :	Souhaits pour le récépissé Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique Si mode de réception par voie électronique, précisez : Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Souhait de plans vectoriels : au format :
Projet et son calendrier	(3) : voir les codes au ve	
Nature des travaux ₍₃₎ :		Nature des travaux ₍₃₎ : O _I T _I R O _I T O
Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : , m Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens. Date prévue pour le commencement des travaux : / / Durée du chantier : jour(s)		Autre, précisez la technique :
Investigations complémentaires du projet (à remplir après réception du Réalisation d'investigations complémentaire Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au ver Date des investigations complémentaires : Investigations susceptibles de nécess Envoi des résultats aux exploitants d' Signature du responsable du projet	récépissé de DT) res :	Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique :, m Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens. Date prévue pour le commencement des travaux : 30 / 06 / 15 Durée du chantier :1,0 jour(s)

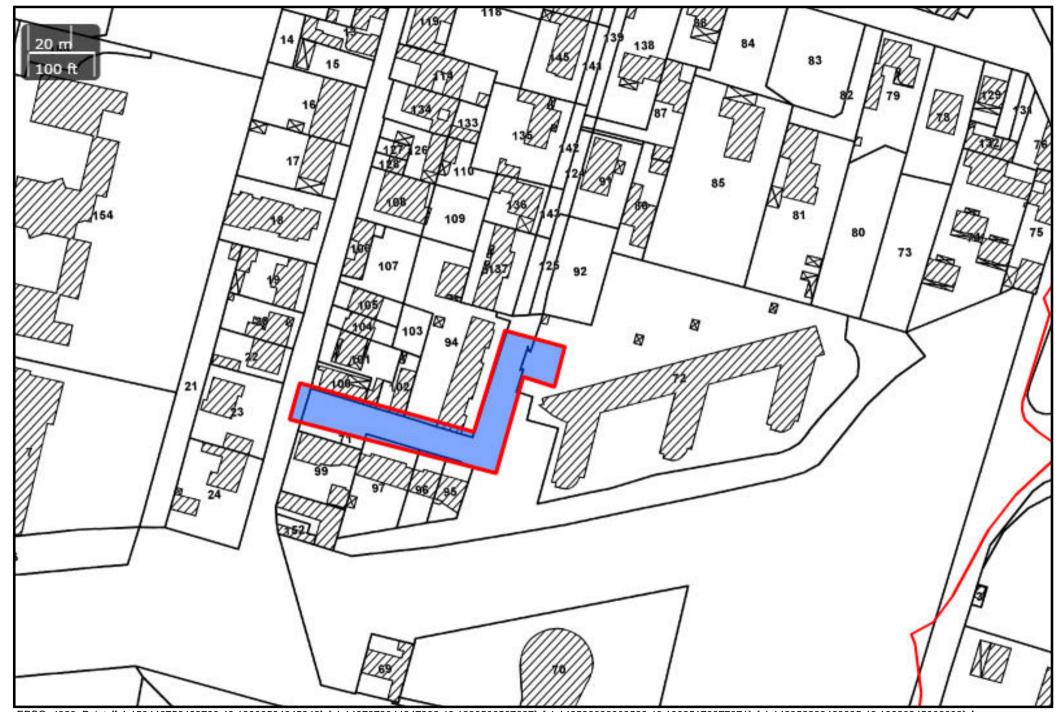
Nom du signataire : Sylvie DESSAINT Signature : Original électronique signé

électroniauement.

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2



EPSG: 4326; Points[[-1.150446756483738,46.13909564645846]; [-1.1497278044347332,46.1389506567637]; [-1.149599036903568,46.13925178877971]; [-1.149352232468835,46.13920345906093]; [-1.1493951549792234,46.13908449341857]; [-1.1495239225103882,46.13911423485325]; [-1.1496365941001578,46.13882797287761]; [-1.1504896789941261,46.1389878336449]; [-1.1504521217975363,46.13908449341857]; [-1.150446756483738,46.13909564645846];]



EPSG: 4326; Points[[-1.150446756483738,46.13909564645846]; [-1.1497278044347332,46.1389506567637]; [-1.149599036903568,46.13925178877971]; [-1.149352232468835,46.13920345906093]; [-1.1493951549792234,46.13908449341857]; [-1.1495239225103882,46.13911423485325]; [-1.1496365941001578,46.13882797287761]; [-1.1504896789941261,46.1389878336449]; [-1.1504521217975363,46.13908449341857]; [-1.150446756483738,46.13909564645846];]